

LES CENTRES DE BRONZAGE, sous le soleil exactement

Ouverts pour la plupart 7 jours / 7, souvent sans rendez-vous, les centres de bronzage et cabines UV assurent près de 5 millions de séances par an, un chiffre en augmentation constante (+30% depuis 3 ans).

Un **décret du 30 juin 1997** a certainement contribué à recentrer le marché du bronzage. Il contraint en effet tous les commerces pratiquant le bronzage en cabine à s'équiper d'un matériel conforme aux normes françaises et à former leur personnel. C'est pourquoi nombre de petits instituts, salons de coiffure et salles de sport ont parfois dû renoncer à cette activité. Enfin, le développement en franchise a été un véritable levier de croissance avec de nombreuses ouvertures par an.

On ne vient pas dans un centre de bronzage par hasard mais pour avoir bonne mine, mieux se sentir dans sa peau, préparer ses prochaines vacances ou en prolonger les couleurs, mais aussi prévenir les décalcifications pathologiques.

Le concept des centres de bronzage gravite autour de plusieurs axes : une très grande liberté (équipement de 5 à 6 cabines, horaires d'ouverture larges et sans rendez-vous), des prix attractifs (parfois jusqu'à 60% moins cher qu'en institut), un paiement à la séance ou à la carte (carte prépayée avec plusieurs forfaits), du personnel qualifié (accueil et planning de bronzage pouvant être personnalisé, choix du type d'appareil, de la durée et de la fréquence), une bonne hygiène (cabines aseptisées), la convivialité (espaces détente, distributeurs).

LE MARCHÉ FRANÇAIS PROGRESSE

Si la France détient encore la lanterne rouge européenne des centres de bronzage, la demande est pourtant forte. En 2001, environ 2,5 millions de français faisaient régulièrement des UV. Par ailleurs, il existe en France plus de 200 centres de bronzage, ce chiffre ne cessant de croître. Selon le Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabine SNPBC, **12 000 machines UV** sont réparties entre les salons d'esthétique, les salons de coiffure, les salles de sport et les piscines.

Les centres de bronzage existent depuis près de 30 ans en Europe. C'est un allemand, Frédéric WOLFF qui présenta pour la première fois en 1975 le principe du rayonnement en champs proche. Le marché du bronzage est ainsi né. Avec un CA d'environ 1,8 Md € par an, le marché allemand est d'ailleurs de très loin le premier en Europe. Ce secteur y génère 42 000 emplois dont 39 000 dans les 9 000 centres de bronzage. Près de **22 millions d'allemands** utilisent régulièrement un solarium, en institut, centre de bronzage ou à domicile. Le nombre de séances dépasse les 34 millions par mois en Allemagne, contre 5 millions par an en France !

Et ailleurs ? En Grande-Bretagne, Scandinavie, Benelux, Italie et Espagne, pays dans lesquels 10 centres se créent chaque mois, le marché des UV affiche un bon taux de progression. EN 2002, la Belgique comptait environ 1 000 centres, l'Italie 1 300 et l'Espagne 800 (les Etats-Unis 12 000 ...). Plus globalement, on estime à 200 000 le nombre de solariums pour bronzage intégral vendus chaque année dans le monde.

PROFIL DE LA CLIENTELE

Les clients du bronzage en cabine ont entre 20 et 40 ans. 56% de femmes et 44% d'hommes (45% en RP contre 30% en Province). 66% sont actifs. Ils utilisent au moins 2,7 fois par mois un solarium.

Les motivations : les femmes considèrent qu'une séance d'UV est une récompense pour elles-mêmes, elles recherchent un bien-être intérieur (relaxation, détente, désir de se sentir bien, moment d'isolement). Les hommes souhaitent améliorer leur apparence extérieure, être plus beaux, avoir l'air sportif et augmenter leur potentiel de séduction. Ils négligent l'intérêt des UV pour la santé. Unaniment, les utilisateurs déclarent se sentir mieux moralement et physiquement après une séance d'UV en solarium. Etude 2001.

LES DIFFERENTS TYPES D'APPAREILS

Les appareils se doivent d'être performants et doivent faire l'objet de contrôles techniques réguliers de la part d'un organisme agréé par le Ministère de la Santé. Le temps d'exposition est limité (une minuterie contrôle le temps d'exposition en cabine et coupe automatiquement l'appareil en fin de séance), la puissance des rayons est maîtrisée.

Le lit intégral : en général, 3 types de machine à choisir en fonction de sa nature de peau. Une machine est réservée aux peaux claires et fines, une autre aux peaux déjà hâlées et une troisième réservée aux plus exigeants, offrant confort et souvent climatisation.

L'appareil facial : il est limité au bronzage du visage et du buste et connaît un engouement important durant les périodes de ski.

DES PRODUITS SOLAIRES ASSOCIES

Les produits solaires, souvent développés par les centres de bronzage, associent des agents intensificateurs de bronzage avec un cocktail vitaminé qui permet de lutter efficacement contre le vieillissement cutané. Développés scientifiquement et testés sous contrôle dermatologique, ils sont formulés pour stimuler directement le processus naturel de fabrication de mélanine et renforcer les défenses naturelles de la peau. Leur texture si



possible non grasse doit pénétrer rapidement l'épiderme. Une ligne de soin complémentaire viendra hydrater la peau, avec toujours une triple action : prévention, prolongation et réparation.

QUELS CONSEILS

- En règle générale, une peau bronzant normalement permet d'obtenir un **beau bronzage en 5 à 6 séances**. L'idéal est d'augmenter progressivement la durée d'exposition, d'autant plus largement que le phototype est clair.
- Un bronzage uniforme s'obtient par de petites **séances régulières** et non de longues séances trop espacées.
- Il est **déconseillé de s'exposer au soleil** avant ou après une séance de solarium, ceci afin d'éviter de dépasser la dose quotidienne de rayons UV et de prendre des coups de soleil.
- Le solarium est **déconseillé aux enfants** car ils réagissent de manière très sensible au soleil. Selon les dermatologues, ils devraient même renoncer au bronzage. En France, le Décret 97-167 du 30 mai 1997 interdit aux mineurs l'accès aux solariums.
- Le bronzage UV est incompatible avec la **prise de certains médicaments** qui augmentent la sensibilité. La liste de ces produits est généralement affichée dans les cabines d'UV : il s'agit d'antibiotiques, de somnifères, d'antidépresseurs ou d'antiseptiques locaux ou généraux. Il faut s'abstenir de toute séance lors de la prise de ces médicaments.
- Bronzer en solarium n'est **pas la même chose qu'au soleil** : on ne peut en effet jamais prévoir l'intensité d'un bronzage extérieur en raison de facteurs changeants : période du jour et de l'année, lieu, agents réflecteurs, ennuagement, vent, altitude. En revanche, le bronzage en cabine est programmé et ses résultats sont prévisibles.
- On peut avoir **la peau rouge** à la sortie d'un solarium mais il ne s'agit pas pour autant d'un coup de soleil : c'est une réaction à la chaleur qui doit disparaître rapidement.
- Une **femme enceinte** peut s'exposer dans un solarium, il lui est cependant déconseillé de s'exposer trop longtemps afin d'éviter la fatigue. Dans tous les cas, il est recommandé de recueillir un avis médical.
- Enfin, n'oubliez pas de vous démaquiller et de retirer vos bijoux avant chaque exposition. De même, obligez-vous à **porter des lunettes** de protection (papillotes jetables ou lunettes coquilles).

COMPRENDRE POUR BIEN BRONZER

La lumière solaire diffuse de l'énergie émise via des rayons de différentes longueurs d'onde : la lumière visible, les rayons infrarouges chauffants (lumière IR) et les rayons ultra-violet (lumière UV). Ces derniers se subdivisent en 3 types de rayons :

- les rayons UV-C : très dangereux, ils sont filtrés par l'atmosphère et n'atteignent pas la surface de la Terre,
- les rayons UV-A et UV-B dont l'intensité varie et dépend de facteurs tels que la saison, l'heure de la journée, la pollution de l'air, le degré de latitude, l'intensité de réflexion de l'eau, de la neige ou du sable, ...

Le processus de bronzage : il s'effectue sur l'épiderme, la couche externe de la peau. Sa population cellulaire est composée de 13% de mélanocytes qui, exposés à la lumière ultra-violet B à ondes courtes produisent la mélanine, le pigment responsable du bronzage. La mélanine voyage à l'intérieur de l'épiderme et est absorbée par d'autres cellules. Exposée aux ultra-violet A à ondes longues, la mélanine oxyde et brunit la peau. Quelle que soit la couleur de la peau ou l'ethnie, tout le monde a le même nombre de mélanocytes (environ 5 millions). Seul le facteur héréditaire déterminera la qualité de la mélanine qui différencie les mille et une nuances existantes de couleur de peau.

Maintenir son bronzage : il est nécessaire de s'exposer régulièrement pour maintenir un beau bronzage. Les cellules de l'épiderme, en effet, en constante reproduction, forcent les vieilles cellules et les cellules mortes chargées de mélanine à quitter la couche de l'épiderme pour faire place à de nouvelles cellules. Sans nouvelle exposition, au bout d'1 mois, le bronzage disparaît.

Des réactions différentes : on distingue 6 types de peau dans le monde, bien qu'en Europe seuls les 4 premiers types soient représentés. En fonction du type de peau, chaque individu réagit différemment au rayonnement du soleil et des solariums. C'est pourquoi les centres de bronzage mettent à disposition des clients un tableau récapitulatif des temps d'exposition conseillés selon la sensibilité aux UV.

Type de peau	I	II	III	IV
Peau	Claire	Plus foncée	Claire, brun clair	Brun clair, olive
Cheveux	Roux	Blonds à bruns	Bruns clair, bruns	Bruns foncés
Yeux	Bleus	Bleus, gris, verts	Gris à bruns	Foncés
Type	Celtique	Européen peau claire	Européen peau foncée	Méditerranéen
Coups de soleil	Inévitables douloureux	Fréquents douloureux	Modéré	Presque jamais
Temps d'exposition 1ère séance	5 à 10 min	10 à 20 min	20 à 30 min	40 min

Toujours espacer les séances d'au moins 48 heures ...

LE BRONZAGE, UN CAPITAL SANTE

Les bienfaits des expositions solaires régulières - lorsqu'elles sont faites avec intelligence et discernement - ont été démontrés par médecins et chercheurs.

La vitamine D3, bienfait pour la peau : produite par les UV-B, elle aide à maintenir un sain niveau de calcium et de phosphore, deux composants qui contribuent à prévenir le rachitisme, l'ostéoporose ainsi que d'autres affections cutanées. Le Docteur Alain B. FLEISHER n'hésite pas à parler d'UV-thérapie ou de puvathérapie lorsqu'il démontre, en clinique, pouvoir soulager des pathologies telles que le psoriasis, l'eczéma ou le vitiligo.

L'exposition solaire régulière et contrôlée jouerait un rôle dans la prévention de certains cancers tels ceux du sein, de la prostate, des ovaires, du colon et du sang : la vitamine D permettrait d'inhiber la formation de tumeurs internes (Preventive medicine 1993). Une étude plus récente, menée par le Professeur HOLICK de Boston qui dirige un centre de recherche sur la vitamine D, la peau et les os, met en avant les effets bio-positifs du soleil artificiel.

Le soleil, anti-dépresseur naturel : les médecins traitent aujourd'hui par photothérapie une certaine forme de déprime qui touche principalement les femmes autour de la trentaine et qui s'exprime par une augmentation de l'appétit et une tendance à l'hypersomnie. Les scientifiques expliquent cette action anti-dépresseur par la diminution, sous l'influence des UV, de la sécrétion de mélatonine responsable du vague à l'âme lorsqu'elle est en sur-quantité.

Le bronzage protège des agressions solaires : une peau bien préparée avec un bronzage progressif et modéré est mieux protégée contre les agressions solaires (vacances en plain air, à la neige).

Le bronzage est aussi un signe extérieur de beauté, de bien-être, de bonne santé qui valorise une personnalité.

EN CABINE OU A LA PLAGES, LE POUR ET LE CONTRE

Une exposition de 20 minutes en cabine correspond au niveau du résultat du bronzage obtenu à environ 3 heures au soleil naturel. Mais en cabine, l'exposition est beaucoup plus sécurisante puisque les UV-B et les infrarouges sont filtrés et les effets perniciose du soleil limités.

Les adeptes du bronzage artificiel sont exposés à des doses de rayons ultra-violetts scientifiquement contrôlées et développées pour éviter tout risque d'érythème. Les appareils émettent essentiellement des UV-A. Et la réglementation impose des appareils équipés de lampes diffusant un pourcentage maximum de 1.5% d'UV-B. Il n'en est pas de même lors d'une exposition au soleil naturel car les UV-B et les infrarouges ne sont pas filtrés.

Le décret français a établi des temps d'exposition pour chaque appareil de bronzage. Ce type de contrôle ne peut exister à l'extérieur, compte-tenu des nombreux facteurs fluctuants (changement de saison, heure du jour, lieu, emplacement géographique, température, altitude, trous de la couche d'ozone, non filtration des rayons les plus nocifs qui favorisent les coups de soleil).

Les UV-B sont responsables des coups de soleil. L'énergie nécessaire pour induire un coup de soleil en UV-B est 1000 fois moins importante que l'énergie nécessaire en UV-A. Hors ce sont les coups de soleil qui pourraient être nocifs pour la peau.

Le bronzage en cabine permet de préparer la peau au soleil. Par ailleurs, lorsqu'on arrive déjà bronzé sur son lieu de vacances, on ne va pas se précipiter pour obtenir un hâle rapide. Au même titre que la cabine, à l'heure de la rentrée des classes, permet de maintenir le bronzage des vacances un peu plus longtemps, histoire de garder le moral !

Ceci dit, attention : si vous adoptez la cabine de bronzage, lisez-bien attentivement les recommandations du centre et respectez à tous points de vue les temps et fréquences d'exposition. Il en va là aussi de votre santé.

S.V. Beauté Conseils Infos. 09-04. D'après dossier de presse Point Soleil.